

HUILES MISCIBILITE

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la vérification de la miscibilité des huiles entre elles.

2.PRINCIPE

La miscibilité de deux huiles (X et Y) entre elles est évaluée par l'aspect visuel de différents mélanges après traitement thermique en étuve.

3.APPAREILLAGE

3.1.ETUVE VENTILEE AVEC DISPOSITIF CYCLIQUE DES TEMPERATURES

pouvant réguler des températures de - 10 °C à 80 °C à ± 2 °C.

3.2.EPROUVETTES GRADUEES EN PYREX

de 100 ml, bouchées émeri, à col rodé.

4.MODE OPERATOIRE

- Préparer directement, dans trois éprouvettes (3.2), les mélanges suivants :
 - éprouvette A : 15 ml d'huile X + 85 ml d'huile Y,
 - éprouvette B : 50 ml d'huile X + 50 ml d'huile Y,
 - éprouvette C : 85 ml d'huile X + 15 ml d'huile Y.
- Mélanger les huiles en retournant les éprouvettes (3.2), position verticale pied en haut puis revenir à la position initiale pied en bas pour un mouvement complet. Effectuer ainsi 30 mouvements dans un temps compris entre 1 et 2 minutes.
- Mettre les éprouvettes dans l'étuve (3.1) et lancer le cycle suivant :
 - - 10 °C pendant 4 heures,
 - 80 °C pendant 4 heures.
- Après 7 jours d'essai continu (jour et nuit), retirer les éprouvettes de l'étuve.
- Stocker les éprouvettes dans un lieu propre, sec et à l'abri de la lumière pendant 3 semaines.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Observer visuellement l'aspect des mélanges et déterminer éventuellement la présence de précipités, de dépôts, de particules en suspension, de trouble, etc.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- les références des huiles examinées,
- le type des huiles (pour moteur, boîte de vitesses manuelle ou automatique, etc.),

- le nom du fournisseur,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.